



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Examens et concours

Question écrite n° 38516

Texte de la question

M Jean-Jack Salles attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des prothesistes dentaires face a l'ouverture du grand marche europeen de 1992. Cette branche est la seule en Europe a n'avoir pas de reglementation professionnelle, definissant les connaissances, les droits et les devoirs d'exercice. Il lui demande de bien vouloir lui preciser quelles mesures sont envisagees pour activer la mise en place de l'enseignement de la prothese dentaire conduisant a un diplome superieur de niveau III, et qui ouvrirait droit a l'exercice et a l'etablissement de ces professionnels dans tous les pays de la Communaute.

Données clés

Auteur : [M. Salles Jean-Jack](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38516

Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1333